



LE PREAVIS EST MAINTENU A RADIO FRANCE :

DONNONS NOUS LES MOYENS DE REAGIR RAPIDEMENT S'IL LE FAUT.

Au lendemain de la journée nationale de grève et de manifestation du 28 octobre et avant la journée du 6 novembre, **la CGT Radio France maintient son préavis illimité.**

Partout en France, malgré un fléchissement en cette période de vacances, la mobilisation a pris des formes moins visibles. Le mouvement reçoit depuis le début le soutien massif de la population.

Les manifestations et les grèves contre la réforme des retraites ont permis une prise de conscience globale.

Toutes générations et tous secteurs confondus, chacun sait désormais que la question des retraites est un enjeu de société. Le choix économique d'une **juste répartition des profits** générés par la forte productivité française permettrait de compenser le déséquilibre démographique.

Nous savons tous maintenant que le pouvoir a l'intention de s'attaquer à tout le système de solidarité : les retraites par répartition, la Sécurité Sociale au profit des assurances privées comme le groupe Malakoff-Médéric dirigé par Guillaume Sarkozy, frère du président de la République.

Christine Lagarde le confirmait hier sur France Inter, cette réforme vise surtout à satisfaire les agences de notation : « *Un recul sur la réforme aurait placé la France sur les marchés financiers dans une zone d'incertitudes* ».

Ce mouvement diffère des précédents (1995 par exemple) : à l'arrogance du pouvoir s'ajoutent :

- les affaires de corruption et de collusion d'intérêt.
- une attaque sans précédent du pouvoir

d'achat des plus pauvres et des classes moyennes.

- l'aggravation du chômage et des conditions de travail.
- une remise en questions des libertés fondamentales et des droits de l'homme.

De plus, ce mouvement est inédit dans sa forme et ses actions : ce sont surtout les salarié-es déterminées et informées des enjeux qui poussent à la poursuite de l'action sous des formes diverses.

Edwy Plenel : « *Le pays se sent confusément au seuil de l'imprévu et de l'inattendu, pour le meilleur ou pour le pire, entre extension et reflux, surprise, accident ou épuisement.* »

C'est pour parer à toute éventualité et permettre à chaque salarié-e de pouvoir se joindre à ce mouvement citoyen en faisant valoir son droit constitutionnel à la grève que la CGT a choisi de maintenir son préavis illimité. Même sans grévistes certains jours, les salarié-es pourront être nombreux à la manifestation du 6 novembre ou rejoindre des actions interprofessionnelles quotidiennes selon leur région.

L'assemblée générale des personnels, gréviste ou non gréviste, débattrà du mouvement et de ses perspectives le jeudi 4 Novembre entre 13H00 et 14h00 au studio 109.

Rappelons que le droit nous permet d'entrer, de sortir et de revenir dans la grève à tout moment !